

Communiqué de presse - Bobigny, le 12 janvier 2023

Le Département de la Seine-Saint-Denis lance l'élaboration de son nouveau schéma de prévention et protection de l'enfance 2023-2027

Jeudi 12 janvier à la Bourse du Travail de Saint-Denis, le Département a présenté le bilan de son schéma de prévention et protection de l'enfance 2018-2022 et a lancé l'élaboration du nouveau schéma 2023-2027. Co-construit avec les professionnel·le·s de terrain de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département, les associations, les partenaires institutionnel·le·s (Tribunal pour enfant, Éducation nationale, secteur du handicap...) et les enfants elles et eux-mêmes grâce au Conseil des jeunes de la protection de l'enfance, ce nouveau schéma se concentrera notamment sur le quotidien des enfants confié·e·s.

Alors que le schéma départemental 2018-2022 de prévention et protection de l'enfance prend fin, le Département de la Seine-Saint-Denis entame l'élaboration d'un nouveau schéma qui couvrira la période 2023-2027, avec l'objectif d'identifier les besoins du territoire et de formaliser une feuille de route pluriannuelle commune pour améliorer l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles. Ce nouveau schéma devra par ailleurs intégrer les obligations de la loi du 7 février 2022 sur la protection de l'enfance.

Bilan du schéma 2018-2022

Malgré quatre années cumulant crise sanitaire et crise d'attractivité du travail social, le schéma départemental 2018-2022 a permis de nombreuses réalisations, avec notamment la création d'un Conseil des jeunes de la protection de l'enfance, le lancement d'un plan de prévention et de lutte contre la prostitution des mineur·e·s ou encore la constitution de parcours de santé dédiés aux enfants confié·e·s.

Le Département a par ailleurs mis en place de nombreuses mesures pour renforcer l'attractivité du secteur, soutenir les assistant·e·s familiaux·ales et favoriser les recrutements : revalorisation de la rémunération, campagne itinérante de promotion des métiers de l'enfance, réduction des délais d'agrément et de recrutement...

Informations détaillées en pièce-jointe : <https://we.tl/t-sQuerxwITN>

Le quotidien des enfants confié·e·s au cœur du nouveau schéma 2023-2027

Parmi les grands enjeux du nouveau schéma départemental 2023-2027, on retrouve notamment celui du quotidien des enfants confié·e·s dans tous ses aspects : accès au sport, à la culture et aux loisirs ; relations avec les autres - qu'elles soient amicales, amoureuses ou sexuelles - ; gestion de son budget ; rapport à l'école et à la formation ; apprentissage des actes pour devenir autonome dans son habitation - faire à manger, faire le ménage, faire ses courses - ; maintien des liens une fois la prise en charge terminée...

Raison d'être de la prévention et de la protection de l'enfance, le respect de l'ensemble des droits de l'enfant, au titre de ceux posés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dont la France est signataire, sera au cœur du nouveau schéma départemental pour assurer leur sécurité, leur protection, un niveau de vie suffisant ou encore l'accès aux soins, à l'information et à l'éducation.

La prévention des risques, la protection contre les différentes formes de violence et le renfort de l'attractivité des métiers resteront aussi des enjeux prioritaires du Département dans cette nouvelle feuille de route.

Informations détaillées en pièce-jointe : <https://we.tl/t-sQuerxwITN>

Une co-construction entre janvier et juin pour une adoption fin 2023

Lancée officiellement ce jeudi 12 janvier à la Bourse du Travail de Saint-Denis, la co-élaboration du schéma 2023-2027 de prévention et protection de l'enfance se poursuivra jusqu'en juin, en lien avec les partenaires du secteur.

Des groupes de travail inter-institutionnels auront lieu autour des grandes phases du parcours des enfants et jeunes confié·e·s (prévention, référence éducative, placement, accès à l'autonomie...). Des conférences seront organisées autour d'un collectif de professionnel·le·s de terrain appelé à construire des propositions pour améliorer le quotidien des enfants et jeunes pris·e·s en charge, autour de l'alimentation, l'accès au sport et aux loisirs, le soutien à la scolarité ou encore la vie affective et sexuelle.

Une restitution des travaux menés par les membres du Conseil des jeunes de la protection de l'enfance sera présentée en juin 2023 afin que leurs propositions intègrent le nouveau schéma qui sera soumis au vote de l'assemblée départementale en octobre 2023.

« Avec un budget de plus de 300 millions d'euros et des centaines d'agentes et d'agents impliqué·e·s, nous faisons de la prévention et la protection de l'enfance l'une de nos priorités au Département de la Seine-Saint-Denis. Pour autant, les défis devant nous sont nombreux et nous devons repenser ensemble, avec tou·te·s nos partenaires mais également avec les enfants confié·e·s, les contours de cette politique publique pour imaginer la prévention et la protection de l'enfance de demain. Avec Nadia Azoug, Vice-présidente en charge de l'enfance, la prévention et la parentalité, nous tenons à remercier l'ensemble des professionnel·le·s pour leur engagement sans faille en faveur des enfants pris·e·s en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43